

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP

### Afrique du Sud

Le Plan d'investissement pour l'Afrique du Sud au titre du Fonds pour les technologies propres (FTP) est un « plan d'activité » mis en œuvre conjointement par le Gouvernement sud-africain, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Société financière internationale (IFC). Il appuie les objectifs et les priorités en matière de réduction des émissions de carbone présentés dans les Scénarios d'atténuation à long terme (LTMS) de l'Afrique du Sud et d'autres stratégies nationales pour l'énergie et le développement.

Au cours des 15 années écoulées depuis la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud s'est transformée en une économie stable et robuste, enregistrant un taux annuel de croissance économique de 4 % en moyenne sur les dix dernières années. Ces solides résultats économiques se sont traduits par une augmentation de 60 % de la demande d'électricité par les industries et les ménages depuis 1994, le charbon représentant 75 % de la consommation totale d'énergie.



Il appuiera un programme d'électricité héliothermique raccordée au réseau, la mise en place d'une capacité de production d'énergie éolienne à grande échelle, le déploiement de chauffe-eau solaires, l'amélioration de la maîtrise de l'énergie, plus particulièrement dans les secteurs commercial et industriel.

#### Objectifs de l'Afrique du Sud en matière d'énergies propres

Les Scénarios d'atténuation à long terme (LTMS) de l'Afrique du Sud ont permis l'élaboration de la politique nationale de lutte contre le changement climatique fondée sur ce qui est requis par la science pour limiter l'augmentation de la température à deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. En réponse aux LTMS, le gouvernement a adopté des stratégies pour accélérer l'amélioration de la maîtrise de l'énergie dans tous les secteurs, investir dans les activités de recherche et développement consacrées aux technologies à faible intensité de carbone, les nouvelles ressources d'énergies propres et les changements de comportement, et développer des instruments économiques dans ces domaines. L'Afrique du Sud s'est fixé un objectif national consistant à produire de l'électricité à base d'énergies renouvelables correspondant à 4 % de ses besoins d'ici à 2013 et à améliorer le rendement énergétique de 12 % à l'horizon 2015.

#### PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'AFRIQUE DU SUD AU TITRE DU FTP

Financement FTP : **USD 500 millions**

Cofinancement : **USD 1,85 milliard**

#### Approbation des projets

##### Programme de maîtrise de l'énergie

Date d'approbation par le FTP : 5 oct. 2010

Financement FTP : **USD 15 millions**

Cofinancement : **USD 109 millions**

BMD partenaires : **BAfD, IFC**

##### Programme de mise en valeur accélérée des énergies durables

Date d'approbation par le FTP : 5 oct. 2010

Financement FTP : **USD 85 millions**

Cofinancement : **USD 490 millions**

BMD partenaires : **BAfD, IFC**

##### ESKOM — éolien

Date d'approbation par le FTP : 12 nov. 2010

Financement FTP : **USD 100 millions**

Cofinancement : **USD 395 millions**

BMD partenaires : **BAfD, Banque mondiale**

##### ESKOM — énergie solaire concentrée

Date d'approbation par le FTP : 12 nov. 2010

Financement FTP : **USD 250 millions**

Cofinancement : **USD 395 millions**

BMD partenaires : **BAfD, Banque mondiale**

Le Plan d'investissement définit quatre domaines d'investissement prioritaires :

- Conversion d'un demi-million de ménages du chauffe-eau électrique au chauffe-eau solaire au cours des cinq prochaines années, en aidant les municipalités et le secteur privé à déployer des chauffe-eau solaires. Cette initiative aidera le pays à réaliser 50 % de l'ambitieux objectif du gouvernement consistant à convertir un million de ménages du chauffe-eau électrique au chauffe-eau solaire durant les cinq prochaines années. Le financement du FTP permettra d'accélérer la pénétration du marché des chauffe-eau solaires et le développement d'une industrie locale de ces appareils grâce à la réduction du coût installé, au développement du marché et à la démonstration des modèles commerciaux.
- Une centrale de production d'énergie solaire concentrée d'une capacité de 100 MW d'Escom (compagnie publique d'électricité d'Afrique du Sud) située à Upington, la première centrale d'importance commerciale de ce type jamais créée en Afrique subsaharienne. Le Plan d'investissement comprendra l'examen de la conception finale et des mesures d'atténuation des risques, suivis de la construction et de l'exploitation de la centrale. Il favorisera le déploiement de l'énergie solaire concentrée, plus particulièrement dans le secteur privé, en prouvant concrètement l'efficacité de la technologie et en établissant des critères de coût et de performance. L'énergie solaire concentrée promet d'offrir une solution réaliste pour remplacer la capacité de charge de base des centrales au charbon.
- La centrale d'énergie éolienne d'Escom dans la province du Cap-Occidental (phase I du parc éolien de 100 MW) sera la première centrale d'énergie éolienne de grande envergure. L'aide du FTP permettra de transformer le nouveau secteur de l'énergie éolienne avec un solide portefeuille de projets de cette énergie à grande échelle, ainsi qu'une meilleure compréhension de l'attrait financier des projets de développement de l'énergie éolienne. Des investissements dans la capacité de transport visant à raccorder les producteurs indépendants d'électricité au réseau contribueraient à promouvoir des investissements privés importants dans l'énergie éolienne.
- Accroissement des investissements potentiels dans les projets d'amélioration de la maîtrise de l'énergie par l'expansion des prêts bancaires aux secteurs commercial et industriel, par le biais de lignes de crédit accordées



aux banques commerciales, du financement conditionnel afin de promouvoir les sociétés de services énergétiques, et des mesures d'incitation financière ou des produits axés sur les risques à l'intention des leaders du marché. Le Plan d'investissement financé par le FTP cherchera à éliminer les obstacles aux investissements dans la maîtrise de l'énergie, tels que les coûts élevés de préparation et autres coûts de transaction et les risques des projets de promotion de la maîtrise de l'énergie perçus par les bailleurs de fonds commerciaux.

## Qu'est-ce que le FTP ?

Le Fonds pour les technologies propres (FTP), fonds fiduciaire multidonateurs créé en 2008 dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), a pour objectif d'assurer un financement plus soutenu des activités de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. Les ressources du FTP se chiffrent à environ 4,5 milliards de dollars (sur la base des taux de change en vigueur au 25 septembre 2008, date des annonces de contributions initiales aux FIC) et proviennent des promesses de contributions des bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suède). Le FTP finance un ensemble de plans d'investissement qui répondent aux critères suivants : réduction sensible des émissions de GES, possibilités de démonstration à grande échelle, impact sur le développement et facilité de mise en œuvre.